

### EMPLOI

# 35 heures : les salariés sont prêts à l'annualisation du temps de travail

**Sondage** ▼ Le cinquième baromètre Ipsos montre les limites de l'adhésion à l'avant-projet de loi ▼ Sa mise en œuvre divise en fonction des catégories professionnelles ▼ Le climat social est moins tendu

Interrogés en détail sur la réduction du temps de travail, et donc sur les 35 heures, les salariés se montrent dubitatifs, lucides et ne se font guère d'illusions. En grande partie, l'hétérogénéité des situations explique cette attitude qui éclaire d'un jour particulier l'absence de mobilisation sociale sur le sujet. S'il n'y a pas mouvement, c'est certainement, aussi, parce que trop de catégories de salariés ne se retrouvent pas tout à fait dans l'objectif : les fonctionnaires, les précaires, les travailleurs - travailleuses surtout - à temps partiel, les jeunes, les salariés des petites entreprises et les cadres à haut revenu.

Ces indications, troublantes, nous sont fournies par la cinquième publication de l'Observatoire du monde du travail Ipsos-Le Monde. En grossissant à peine le trait, elles aboutissent à considérer que l'application de la réduction du temps de travail concerne, au premier chef, le « noyau dur » du salariat, l'homme adulte qui travaille dans la grande entreprise industrielle.

Pratiquement toutes les réponses au questionnaire vont dans ce sens. Spontanément, les salariés interro-

**L'enquête Ipsos a été réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population salariée ; 1 300 salariés du secteur privé et du secteur public ont été interrogés par téléphone à leur domicile du 14 au 29 novembre 1997. L'échantillon a été construit selon la méthode des quotas : sexe, âge, profession, statut d'activité, catégorie d'agglomération et région.**

gés signalent plus souvent les obstacles que les motifs de satisfaction à l'évocation des 35 heures. S'ils pensent que c'est une bonne idée qui entraînera des créations d'emplois, ils retiennent surtout que la mesure sera difficilement réalisable, qu'elle ne provoquera pas une baisse du chômage, conduira à une baisse des salaires, et qu'elle reste utopique, entre autres.

Le doute sur la faisabilité et les effets attendus se rencontre beaucoup chez les salariés des PME, les cadres décrochant au-delà de 200 000 francs par an, et les jeunes de moins de trente ans qui sortent de la précarité ou qui veulent faire leurs preuves professionnelles montrant des réticences. Au point que 40 % des salariés imaginent des résistances de leur part ; une opinion confortée par le fait qu'ils situent mal le comportement des syndicats dans le débat.

Réalistes ou désabusés, les mêmes (64 % dans le secteur privé) pensent qu'ils travailleront autant en l'an 2000 qu'aujourd'hui. Moyennement convaincus, surtout dans le privé, leurs appréciations se partagent, 42 % estimant qu'ils ont plus à y perdre qu'à y gagner, le niveau de salaire pouvant en être affecté, ainsi que la charge de travail, sous les effets de la réorganisation et de la productivité. Est-ce du pragmatisme ou ont-ils intégré les contraintes économiques, la crise ayant développé leur connaissance des mécanismes ? Toujours est-il qu'ils croient que les 35 heures se traduiront par une modulation des horaires, donc de la flexibilité, et qu'une proportion importante se déclare disposés à une annualisation du temps de travail. Une option moins surprenante qu'il n'y paraît puisqu'il semble qu'elle représente un arbitrage en faveur du revenu.

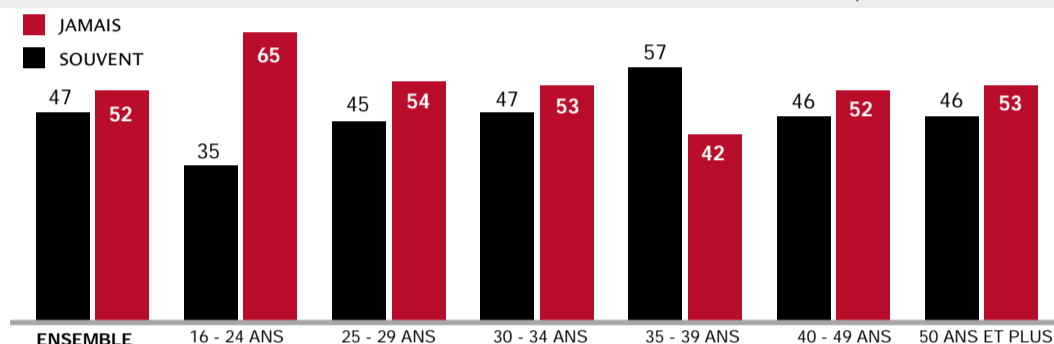
Dans l'ensemble, on peut dé-

duire de telles réactions que, hormis pour des motifs de convenance personnelle ou d'aspiration à d'autres modes de vie, la baisse du temps de travail ne suscite pas une adhésion sans retenue. Le caractère revendicatif s'estompe derrière les réalités, et les jugements ne sont plus empreints de préférence partisane et, a fortiori, d'idéologie. De ce point de vue, il apparaît d'ailleurs que, tant le gouvernement que le CNPF se trouvent en porte-à-faux dans leur manière d'aborder ou de rejeter les 35 heures.

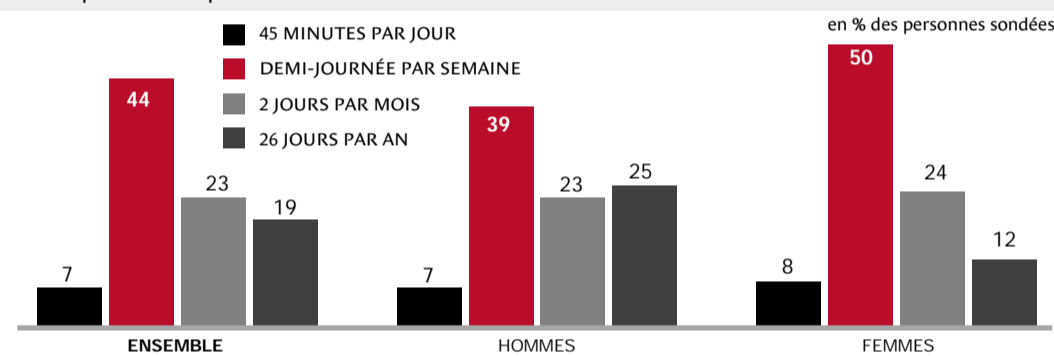
Lionel Jospin et ses ministres se trompent quand ils veulent accréditer l'idée selon laquelle il s'agirait d'une mesure de portée générale et uniforme. Au contraire, la multitude des opinions renvoie bien à la diversité des situations dans l'emploi et, plus sûrement encore, à l'atomisation des rapports au travail. De même, les dirigeants patronaux commettent une erreur en adoptant une position strictement politique, où le dogme l'emporte sur l'analyse. En se plaçant délibérément sur le terrain réducteur de l'opposition de principe, ils s'interdisent non seulement de développer les arguments que les salariés

### Les salariés et les 35 heures

Vous avez eu l'occasion de discuter du débat sur les 35 heures hebdomadaires de temps de travail...



Si la répartition des 35 heures était organisée de façon régulière, quelle formule de réduction du temps de travail préférez-vous ?



Source : L'observatoire du monde du travail. IPSOS OPINION

seraient capables d'admettre, mais ils se privent de la possibilité d'entendre ce que ceux-ci émettent,

entre attentisme, prudence et nuances.

Au moment d'entrer dans le vif du sujet, l'avant-projet de loi étant désormais connu, les deux parties devraient tenir compte de ces résultats pour que la discussion ait lieu sur les vrais enjeux. S'il en était besoin, la partie régulière de l'Observatoire du monde du travail, avec le baromètre du climat social, confirmerait, en outre, la nécessité d'une attention plus grande aux évolutions de l'état d'esprit dans les entreprises et le secteur public. En effet, bien qu'une forme de détente se manifeste, notamment parce que les craintes pour l'emploi diminuent, l'émission d'opinions et des préoccupations selon les catégories socioprofessionnelles ne cesse de se conforter.

Certes, les améliorations de la conjoncture économique exercent une influence positive, mais elles ne se traduisent pas par une progression équivalente de la confiance en l'avenir, les meilleurs indices n'ayant pas d'influence sur le sort individuel. Cela est particulièrement sensible à propos des salaires, qui reprennent une place importante dans le classement des priorités, devant le temps de travail. Si inflexion il y a, éloignant le risque de conflit social, il n'en reste pas moins qu'un bloc d'irréductibles, évalué à 10 %, continuent de proclamer leur mécontentement en toutes circonstances. Et que cela signifie que la situation est toujours aussi fragile.

**Alain Lebaube**

### L'Observatoire du monde du travail

« Le Monde des Initiatives » et l'Institut Ipsos Opinion ont créé ensemble l'Observatoire du monde du travail. De grandes entreprises françaises se sont associées à ce projet et y participent activement : Adecco, EDF, Elf Aquitaine, Total, Sofinco et Usinor-Sacilor. Nous livrons ici les résultats de la cinquième et dernière enquête de l'année, qui a pour thème la réduction du temps de travail hebdomadaire. Les quatre premières étaient consacrées respectivement au moral des salariés (« Le Monde Emploi » du 23 octobre 1996), à leur portrait (« Le Monde Emploi » du 26 mars 1997), à leur relation au temps de travail (« Le Monde des Initiatives » du 2 juillet 1997) et à leurs salaires (« Le Monde des Initiatives » du 15 octobre 1997).

Les entreprises qui seraient intéressées par les résultats complets de ce sondage de l'Observatoire du monde du travail peuvent se mettre en relation avec l'Ipsos (Tél. : 01-53-68-28-61).









